

## Le transatlantique allemand "Arcona" a fait escale hier à Boulogne-sur-Mer

21 cas de scarlatine existant à son bord, les passagers ont été minutieusement examinés avant leur débarquement

Un message daté de Lisbonne, publié hier matin à Londres, avait vivement ému les autorités françaises. Ce message annonçait en effet qu'à bord du "Cap Arcona" se trouvaient des malades et des scrofuleux. Le Cap Arcona, qui assurait le service régulier entre Hamburg et Buenos-Aires, revenait de la République Argentine avec 1.800 passagers. Hier matin même, il a fait escale à Boulogne. Dès que la navire est entré en rade, le capitaine des douanes, Omond, a qui incombe la responsabilité de l'accise sucrière à Boulogne, est parti à bord de remonter à Boulogne, où il a été reçu par le préfet, accompagné du docteur Tellier, le commandant et le médecin du "Cap Arcona". M. Van der Beek, leur ont déclaré qu'il n'y avait de scarlatine existante à bord, à l'exclusion de toute autre maladie. D'un commun accord, les médecins ont décidé qu'aucun malade ne serait descendu. Quant aux 21 passagers qui devaient descendre à Boulogne, ils ont été mis au repos immédiat par le docteur Tellier. Leur état ne correspond pas à leur débarquement. Ils ont pris place dans le train transatlantique qui quitte Boulogne à 10 heures pour Paris.

## Les ministres se sont occupés hier de la réorganisation de l'aéronautique marchande

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

M. Laurent Aynac, ministre de l'air, a exposé au Conseil les conditions dans lesquelles se poursuit la réorganisation de l'aéronautique marchande. Faisant suite à la constitution du réseau d'Orient, le réseau continental vient d'être organisé. Il comprend les lignes aériennes qui relient Paris à la plupart des capitales d'Europe, lignes actuellement exploitées par la compagnie de navigation aérienne et la Société de Transport aérien "Farman". M. Laurent Aynac a fait approuver par le Conseil dispositions essentielles du projet de loi et de la convention qui seront déposées dès la rentrée parlementaire. L'Etat a une participation d'un tiers dans l'entreprise.

Le reste de la séance du Conseil a été consacrée à l'expédition des affaires courantes. Le prochain Conseil de Cabinet aura lieu mercredi 22 et un conseil des ministres jeudi 23.

## Le match de boxe d'hier à Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

**HUITIÈME ROUND.** — Francis continue le combat et domine Pladner qui réagit avec violence par moment, sans affecter autrement Francis qui bénéficie de son allonge et de sa taille.

**NEUVIÈME ROUND.** — Le combat est écharné et à cette reprise Pladner fait meilleure impression et rentre coup pour coup. Ce round est plus égal, mais Francis y conserve son avantage.

**DIXIÈME ROUND.** — Francis travaille du poing à distance et touche bien, mais Pladner lui aussi ne reste pas inactif et place des gauches de près que Francis encaisse. A la fin de la reprise, Pladner a regagné quelques points.

**ONZIÈME ROUND.** — Cela fût, c'est Pladner qui attaque et mène nettement la danse. Francis est débordé à son tour et accumule les fautes tenues, poussées et coupe de tête, le public le siffle copieusement.

**DOUZIÈME ROUND.** — Ce round est acharné et les deux hommes s'emploient à fond sans cependant prendre un avantage marqué l'un sur l'autre et les juges procraient le match nul.

**Le match Marcel Thill-Marin**

En fin de soirée, sur lieu le combat opposant Marcel Thill, champion de France des poids moyens, à Marin, fut très bien accueilli au négoce, à la bouche du 30 rond. Il fut handiqué et au 4e round, il abandonna ne pouvant plus respirer.

**Deux "mécanos" asphyxiés dans une conduite intérieure**

M. Niki Climos, de nationalité grecque, a trouvé mort dans une conduite intérieure deux mécaniciens qu'il employait, asphyxiés dans une conduite intérieure, dont ils devaient réviser le moteur. L'un d'eux est mort et on n'a pu établir son identité. L'autre est à l'hôpital. Il est dans le coma. Il s'agit de Mariano Freduzzi, né à Marseille en 1909.

**Un dramatique suicide au fond du puits N° 9 des Mines de Courrières**

L'ouvrier mineur Cuende Constant, 48 ans, occupé en qualité de boute-feu, au fond du puits N° 9 des Mines de Courrières a mis fin à ses jours dans la journée de mardi, vers 18 h. Pour ce faire, Cuende avait placé deux détonateurs dans sa bouche relié les fils sur une boîte électrique et tourné le ciseau pour faire exploser les deux détonateurs, sa tête fut déchiquetée. On ignore les mobiles qui ont pu amener Cuende à ce geste désespéré.

**Le "Comte Zeppelin" partira ce matin pour New-York**

Le départ du dirigeable "Graf Zeppelin" a été reporté à ce matin, 6 heures, par suite du mauvais temps régnant sur la Manche. Le "Graf Zeppelin" devait décoller d'abord de Bruxelles et se diriger ensuite vers l'ambassade de M. Poincaré où vers le cap Finisterre via Lyon. L'état atmosphérique sur la route du Sud, c'est-à-dire par les îles Açores et les îles Bermudes, peut être considéré comme très favorable.

Le docteur Eckener estime que le voyage demandera de 8 à 10 heures et que l'atterrissement sera effectué vers huit heures ce midi ou samedi soir.

Trois passagers clandestins, qui avaient essayé de se cacher à bord du dirigeable, ont été arrêtés.

**Une mise au point du Ministère des Affaires Etrangères**

Des informations inexactes ayant paru dans la presse au sujet des départs d'un "Zeppelin" pour les Etats-Unis, le Ministère des Affaires Etrangères précise que, sauf il y a une demande par le Gouvernement allemand de la demande habituelle de survol du territoire français, il a, après consultation avec les administrations techniques intéressées, répondu au Gouvernement allemand, le 14 mai que ce survol était autorisé dans les conditions mêmes où il a été demandé.

Le voyageur devra donner la partie de la marine correspondante à l'heure de départ de Friedrichshafen, indiquée par les organes de transport, le voyage étant entendu, d'ailleurs, qu'il n'y avait pas d'objection à modifier l'heure du survol, si l'heure du départ était elle-même modifiée. D'autre part, tout ce qui devrait être fait pour assurer la sécurité des passagers, qui devront être assurés contre les risques de tempête, sera laissé au dirigeable de choisir l'itinéraire que les circonstances météorologiques feront juger préférable.

## Ce que contient le rapport de sir Josiah Stamp qui a été remis aux Experts

Le rapport de sir Josiah Stamp, dans lequel sont inscrites les réserves du chiffrier M. Schaeffer sur l'acceptation du chiffrier Young, a été distribué, hier soir tard, aux délégations alliées qui l'auront aujourd'hui et qui auront à ce sujet de nombreux échanges de vues avant que la discussion ne s'engage en séance plénière. Le rapport est assez volumineux, 150 pages photostylographiques. C'est le rapport général qui servira de base à tous les débats et les discussions.

On croit savoir que les réserves de M. Schaeffer à l'acceptation des annuités Young, portent principalement :

1° sur une clause moratoire de deux ans qui jugerait, tant pour les paiements de la tranche conditionnelle de l'annuité que pour son transfert en cas de difficultés économiques améliorées ;

2° sur la levée des contrôles étrangers inscrits par le plan Dawes ;

3° sur la fin du recovery act, prélevement aux dunes et droits dont sont affectées les exportations allemandes ;

4° sur le rachat des 20 dernières annuités de 1 milliard 700 millions de marks et de la 20e annuité de 800 millions, par les bénéfices de la banque des paiements internationaux.

5° sur la révision des dettes internationales. Mais il convient de savoir sous quelle forme ces réserves ont été réglées avec les discussions.

Sunlight Saven

VOIR ANNONCE EN DERNIÈRE PAGE

## Le cadavre décapité découvert au fond d'un puits

### Un mandat d'arrêt a été lancé contre un courtier en bestiaux

L'enquête sur le crime découvert lundi soir avenue Félix Vincent, au Pons de Cane, à Nantes, a abouti à une piste sérieuse. Les soupçons se portent sur un courtier en bestiaux, demeurant au Petit Chantilly, lotissement proche de l'avenue Félix-Vincent.

Dans cette cité, le dimanche passée une jeune femme, qui venait d'épouser un pionnier avec les époux Le Carre, mal à leur déclaration alors à une voisine qu'elle n'aurait jamais habiter une maison où un homme avait été tué. Ces propos furent rapportés aux gendarmes enquêteurs. Interrogé, la jeune fille raconte, avec beaucoup de réticences, qu'il avait entendu le courtier dire à un inconnu : « Sois tranquille, le cadavre est bien caché. Maintenant, on ne le retrouvera pas. »

Le gendarme apprend, en outre, que le courtier, ayant vendu du fumier à un voisin, avait refusé pendant plusieurs jours l'envoi avec une charrette : des taches brûlées semblaient être des taches de sang ont été également remarquées dans la maison qui est abandonnée. En outre, l'un des murs de la chambre a été tout dernièrement blanchi à la chaux, dans l'intention, croit-on, de dissimuler certaines tâches.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre le courtier.

## Un enfant s'étrangle entre les barreaux de son berceau

Un pénible accident, qui a causé la mort d'un bébé, s'est produit l'autre nuit, à Croisy-sur-Seine, 32, Grande-Rue.

Après avoir donné à téter à son fils Jacques, âgé de 5 mois, Mme Hélène Lécheter, jeune mère de 25 ans, le remit dans son berceau et se rendit au bain.

Enfant, en s'agitant, pesa la tête entre les barreaux de son petit lit.

A quelques heures de là, le père rentra tard dans le nuit, s'aperçut que le malheureux bébé s'était étranglé.

Des tombes de soldats allemands furent ouvertes dans la Somme

La gendarmerie d'Albert recherche les malades qui ont ouvert les tombes de soldats allemands enterrés à Bézantin, près du bois de la Garenne, et qui, après avoir détroussé les cadavres, sont partis laissant les ossements éparis sur le sol.

## Un vif incident au cours d'une confrontation entre Mme Hanau et Mimoun Amar

Un cours d'une confrontation qui a mis aujourd'hui en présence Mme Hanau et Mimoun Amar, un vif incident s'est produit.

Après que M. Giard, juge d'instruction, eut demandé à Mme Hanau d'apporter une preuve de versement d'un million qu'elle prélevait, il fut déclaré que Mme Hanau, détentrice d'un mandat d'arrêt du Parquet d'Arras, il est recherché pour infraction à un arrêté d'expulsion, il a été détenu au Parquet de Lille.

Le gendarme apprend, en outre, que le père et les deux hommes s'emploient à fond sans cependant prendre un avantage marqué l'un sur l'autre et les juges procraient le match nul.

**Le match Marcel Thill-Marin**

En fin de soirée, sur lieu le combat opposant Marcel Thill, champion de France des poids moyens, à Marin, fut très bien accueilli au négoce, à la bouche du 30 rond.

Il fut handiqué et au 4e round, il abandonna ne pouvant plus respirer.

**Deux "mécanos" asphyxiés dans une conduite intérieure**

M. Niki Climos, de nationalité grecque, a trouvé mort dans une conduite intérieure deux mécaniciens qu'il employait, asphyxiés dans une conduite intérieure, dont ils devaient réviser le moteur. L'un d'eux est mort et on n'a pu établir son identité. L'autre est à l'hôpital. Il est dans le coma. Il s'agit de Mariano Freduzzi, né à Marseille en 1909.

**Un dramatique suicide au fond du puits N° 9 des Mines de Courrières**

L'ouvrier mineur Cuende Constant, 48 ans, occupé en qualité de boute-feu, au fond du puits N° 9 des Mines de Courrières a mis fin à ses jours dans la journée de mardi, vers 18 h. Pour ce faire, Cuende avait placé deux détonateurs dans sa bouche relié les fils sur une boîte électrique et tourné le ciseau pour faire exploser les deux détonateurs, sa tête fut déchiquetée. On ignore les mobiles qui ont pu amener Cuende à ce geste désespéré.

**Le "Comte Zeppelin" partira ce matin pour New-York**

Le départ du dirigeable "Graf Zeppelin" a été reporté à ce matin, 6 heures, par suite du mauvais temps régnant sur la Manche. Le "Graf Zeppelin" devait décoller d'abord de Bruxelles et se diriger ensuite vers l'ambassade de M. Poincaré où vers le cap Finisterre via Lyon. L'état atmosphérique sur la route du Sud, c'est-à-dire par les îles Açores et les îles Bermudes, peut être considéré comme très favorable.

Le docteur Eckener estime que le voyage demandera de 8 à 10 heures et que l'atterrissement sera effectué vers huit heures ce midi ou samedi soir.

Trois passagers clandestins, qui avaient essayé de se cacher à bord du dirigeable, ont été arrêtés.

**Une mise au point du Ministère des Affaires Etrangères**

Des informations inexactes ayant paru dans la presse au sujet des départs d'un "Zeppelin" pour les Etats-Unis, le Ministère des Affaires Etrangères précise que, sauf il y a une demande par le Gouvernement allemand de la demande habituelle de survol du territoire français, il a, après consultation avec les administrations techniques intéressées, répondu au Gouvernement allemand, le 14 mai que ce survol était autorisé dans les conditions mêmes où il a été demandé.

Le voyageur devra donner la partie de la marine correspondante à l'heure de départ de Friedrichshafen, indiquée par les organes de transport, le voyage étant entendu, d'ailleurs, qu'il n'y avait pas d'objection à modifier l'heure du survol, si l'heure du départ était elle-même modifiée. D'autre part, tout ce qui devrait être fait pour assurer la sécurité des passagers, qui devront être assurés contre les risques de tempête, sera laissé au dirigeable de choisir l'itinéraire que les circonstances météorologiques feront juger préférable.

## Le formidable incendie d'une menuiserie la nuit, à Roubaix

### Les dégâts atteignent 500.000 fr.

Nous avons relayé brièvement hier le sinistre qui s'est déclaré la nuit à la menuiserie Duvivier, 228, rue des Longues-Haies, à Roubaix. Voici de plus amples détails sur cet incendie.

C'est à huit heures quarante-cinq que les sapeurs-pompiers furent alertés par un coup de téléphone donné par Mme Bassery, de la fabrique de tapis voisine, qu'une importante fabrique de laines, bicyclettes et de nappes située au 228, était en feu. Les pompiers furent envoyés avec leurs deux camions et deux voitures à l'incendie, mais l'incendie fut rapidement étouffé par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie fut rapidement ré-éteint par l'actif commissaire du 5e arrondissement, M. André Tardieu.

Le feu fut rapidement éteint, mais l'incendie